

Les dispositifs spécifiques d'emploi aidé et de formation au 3^e trimestre 2018

Poursuite de la baisse du nombre de personnes en contrat aidé

À la fin du 3^e trimestre 2018, le nombre de bénéficiaires d'emplois aidés en France métropolitaine s'élève à 1,19 million, en baisse de 20 000 par rapport au trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emplois aidés est en baisse de 245 000 (-17,1 %), sous l'effet de la diminution des contrats aidés (-38,1 %) et du nombre de bénéficiaires de dispositifs ciblés (-30,4 %). Les contrats en alternance sont quant à eux en hausse de 6,5 %.

Le nombre de personnes en recherche d'emploi en formation reste stable au 3^e trimestre 2018. Fin septembre 2018, 222 000 personnes en recherche d'emploi sont en formation.

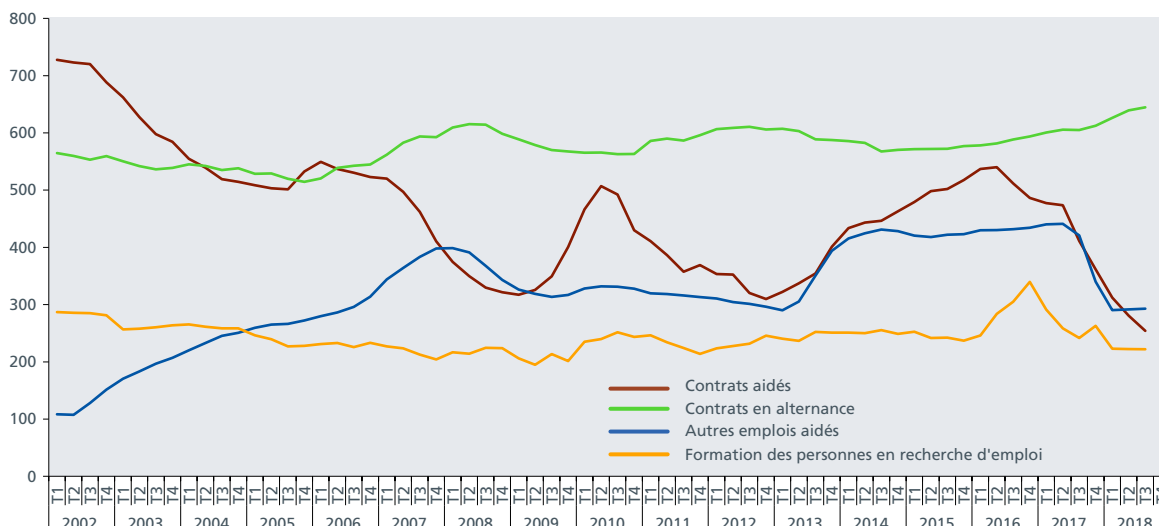
254 000 salariés de France métropolitaine bénéficient d'un contrat aidé fin septembre 2018, parcours emploi compétences, contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, ou contrat dans une structure de l'insertion par l'activité économique. Le nombre de contrats aidés est de nouveau en forte baisse ce trimestre (-26 000) et sur un an (-157 000, -38,1 %).

Le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance en France métropolitaine s'élève à 645 000 fin septembre 2018, en légère hausse de 5 000 par rapport au trimestre précédent. En un an, les effectifs en alternance ont augmenté de 40 000 (+6,5 %) : +19 000 contrats d'apprentissage (+4,8 %) et +21 000 contrats de professionnalisation (+9,7 %).

Les autres emplois aidés (essentiellement les aides aux chômeurs créateurs d'entreprises) sont quasiment stables ce trimestre. Sur un an, ils diminuent de 128 000 (-30,4 %), en raison de la fin des exonérations de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI depuis le 4^e trimestre 2017.

Graphique 1
Évolution des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

Bénéficiaires en fin de période, données CVS (en milliers)



Lecture : le nombre de bénéficiaires d'un contrat aidé fin septembre 2018 s'élève à 254 000.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoiss ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Tableau 1

Entrées et effectifs de bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques de l'emploi

En milliers

	Entrées sur le trimestre, données brutes			Cumul des entrées sur 12 mois glissants			Nombre de bénéficiaires en fin de trimestre, données CVS		
	T3 2017	T3 2018	Évolution (en %)	Octobre 2016 à sept. 2017	Octobre 2017 à sept. 2018	Évolution (en %)	T3 2017	T3 2018	Évolution (en %)
Emploi aidé (1)	539	338	-37,2	2 109	1 147	-45,6	1 437	1 192	-17,1
Contrat aidé	121	99	-18,1	565	376	-33,4	411	254	-38,1
PEC	0	34		0	79		0	71	
CUI-CAE	51	0		241	36	-85,2	190	22	-88,2
CUI-CIE	4	1	-66,7	35	3	-91,7	24	2	-89,9
Emploi d'avenir	5	0	-97,6	46	4	-92,3	68	30	-56,6
dont : non marchand	5	0	-97,7	38	3	-91,4	50	22	-56,9
marchand	0	0	-96,0	8	0	-96,4	18	8	-54,8
professeur	0	0		1	0	-100,0	0	0	
Insertion par l'activité économique (IAE)	61	64	4,5	242	255	5,1	129	129	0,4
Contrat en alternance	171	184	7,3	486	530	8,9	605	645	6,5
Apprentissage	111	116	5,2	284	308	8,4	392	410	4,8
Contrat de professionnalisation	61	68	11,3	202	222	9,5	214	234	9,7
Autre emploi aidé	246	55	-77,7	1 058	241	-77,2	421	293	-30,4
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	1	2	65,8	5	9	81,6	35	34	-3,7
Contrat de génération	3	0	-100,0	10	0	-100,0	23	12	-47,2
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	195	0	-100,0	848	0	-100,0	150	0	-100,0
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	47	52	11,6	193	229	18,7	208	242	16,6
Accompagnement des restructuration (ATD)	1	1	0,0	2	2	18,0	4	4	1,8
Formation des personnes en recherche d'emploi	163	167	2,6	855	734	-14,2	242	222	-8,2
Pôle emploi	46	60	30,2	372	330	-11,2	38	42	9,9
Région	87	83	-4,0	378	310	-18,0	158	142	-10,0
Autre stage	30	24	-20,1	106	94	-11,3	46	38	-16,6

(1) Les flux d'entrées correspondent à des nouvelles embauches ou à des reconductions des contrats existants, à l'exception de certains contrats de l'IAE (dans les AI et les ETTI) où seules les nouvelles embauches sont comptabilisées ; les stocks correspondent à des bénéficiaires en fin de trimestre, sauf pour ces mêmes contrats de l'IAE et pour les dispositifs d'exonération où il s'agit du nombre de bénéficiaires au cours du dernier mois du trimestre.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Tableau 2

Évolution trimestrielle des bénéficiaires des dispositifs spécifiques des politiques d'emploi

En milliers

	Évolutions trimestrielles des bénéficiaires, données CVS				Glissement annuel
	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2018	
Emploi aidé	-123	-85	-17	-20	-245
Contrat aidé	-50	-50	-31	-26	-157
PEC	0	19	24	28	71
CUI-CAE	-33	-46	-44	-44	-167
CUI-CIE	-9	-8	-5	0	-22
Emploi d'avenir	-11	-11	-8	-8	-39
dont : non marchand	-8	-8	-6	-6	-28
marchand	-3	-3	-2	-2	-10
professeur	0	0	0	0	0
Insertion par l'activité économique (IAE)	4	-4	2	-1	0
Contrat en alternance	7	14	13	5	40
Apprentissage	4	10	4	0	19
Contrat de professionnalisation	3	4	9	5	21
Autre emploi aidé	-81	-50	1	1	-128
Dispositif ciblé sur les territoires en difficulté	1	0	-2	0	-1
Contrat de génération	-3	-3	-2	-3	-11
Exonération de cotisation chômage sur les embauches de jeunes en CDI	-86	-59	-5	0	-150
Aide aux chômeurs créateurs d'entreprise	8	12	11	5	34
Accompagnement des restructuration (ATD)	0	0	0	0	0
Formation des personnes en recherche d'emploi	21	-40	-1	0	-20
Pôle emploi	21	-12	-10	4	4
Région	-3	-19	7	-1	-16
Autre stage	3	-9	2	-3	-8

Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; ASP ; chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Pôle emploi ; base Brest ; traitement Dares.

Concepts et définitions

Emploi aidé : emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels. Ces aides prennent la forme de subventions à l'embauche et d'exonérations, et ciblent des publics ou des territoires spécifiques.

Contrat aidé : contrat dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides, sous forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation. L'accès à ces contrats est réservé aux personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et leur nombre est piloté par les pouvoirs publics.

Contrat en alternance : contrat dérogatoire au droit commun incluant une formation diplômante ou qualifiante, pour lequel l'employeur bénéficie d'une aide publique. Il peut s'agir d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage.

Formation des personnes en recherche d'emploi : toute formation suivie par des personnes sans emploi, qui en cherchent un, inscrites ou non à Pôle emploi, avec un statut de stagiaire de la formation professionnelle. Ce statut octroie une rémunération ou, *a minima*, la prise en charge de la protection sociale pendant la formation.

Secteur marchand / non marchand : les CUI et les emplois d'avenir prennent des formes différentes (support juridique et aides de l'État) selon qu'ils sont conclus dans le secteur marchand (ce sont alors des CUI-CIE) ou non marchand (CUI-CAE, PEC). Relèvent du secteur non marchand les personnes morales de droit public, les organismes de droit privé à but non lucratif et ceux chargés de la gestion d'un service public. Le secteur marchand regroupe les autres employeurs cotisants à l'assurance chômage.

Les contrats aidés

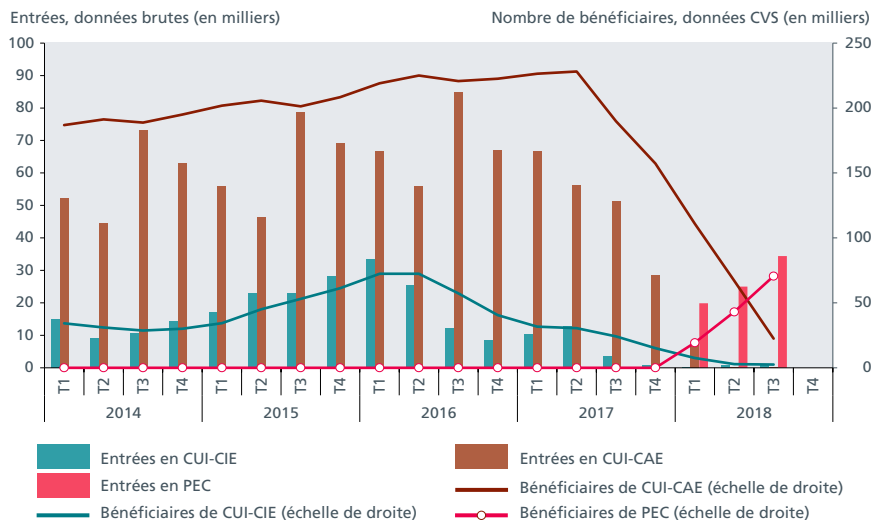
Le nombre de personnes en contrat aidé diminue de nouveau au 3^e trimestre 2018, à 254 000 salariés.

Le nombre de bénéficiaires de **CUI-CAE** poursuit sa forte baisse : -44 000 au 3^e trimestre 2018 et -167 000 sur un an (-88,2 %). Cette baisse est due à l'arrêt du dispositif, remplacé en 2018 par les parcours emploi compétence (PEC). Fin septembre 2018, 22 000 personnes sont encore bénéficiaires d'un CUI-CAE tandis que 71 000 personnes sont salariées en PEC. Les bénéficiaires de ces contrats devraient bénéficier d'un accompagnement plus intensif et de plus de formations que les bénéficiaires de CUI-CAE, leurs employeurs perçoivent une aide moins importante que pour les CUI-CAE.

En conséquence de l'arrêt des **emplois d'avenir** en 2018, le nombre de jeunes en emploi d'avenir diminue de 8 000 au 3^e trimestre 2018, et de 39 000 sur un an. Fin septembre 2018, 30 000 personnes sont en emploi d'avenir. En 2018, excepté quelques cas particuliers de reconduction de contrat pour terminer une formation, il n'y a plus de nouveaux bénéficiaires.

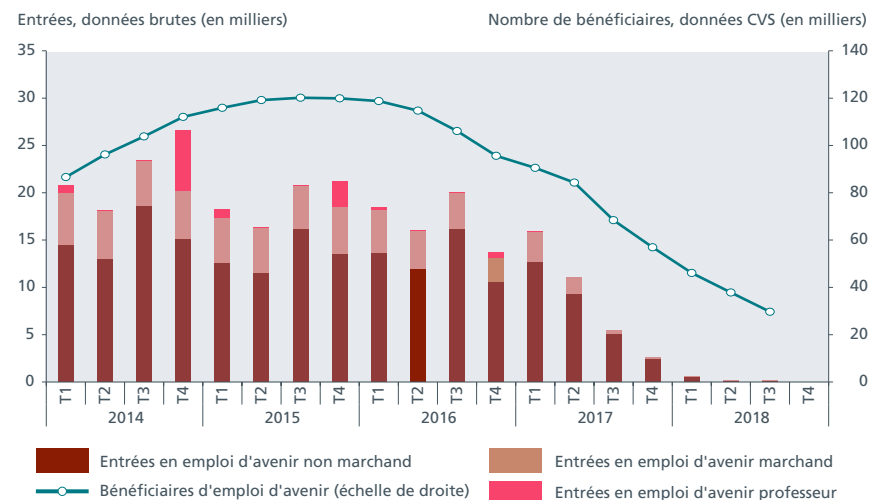
Fin septembre 2018, 129 000 personnes sont salariées dans les **structures de l'IAE**, quasi stable sur un an, malgré des recrutements en hausse de 4,5 % sur un an : la durée moyenne des contrats est plus courte.

Graphique 2
Contrats uniques d'insertion



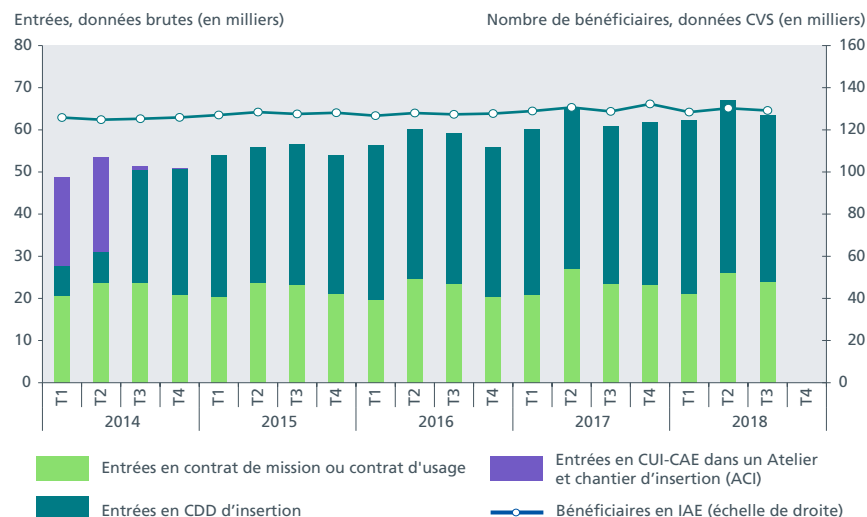
Lecture : au 3^e trimestre 2018, 34 000 PEC ont été initiés, et 71 000 personnes bénéficiaient d'un PEC fin septembre.
Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 3
Emplois d'avenir



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

Graphique 4
Contrats dans les structures de l'insertion par l'activité économique



Champ : France métropolitaine.
Source : ASP ; traitement Dares.

L'alternance

Les effectifs en alternance augmentent de 40 000 sur un an (+6,5 %). La hausse est plus forte pour les contrats de professionnalisation (+9,7 %) que pour les contrats en apprentissage (+4,8 %).

Au total, le nombre de bénéficiaires d'un contrat en alternance s'élève à 645 000 fin septembre 2018.

Les autres emplois aidés

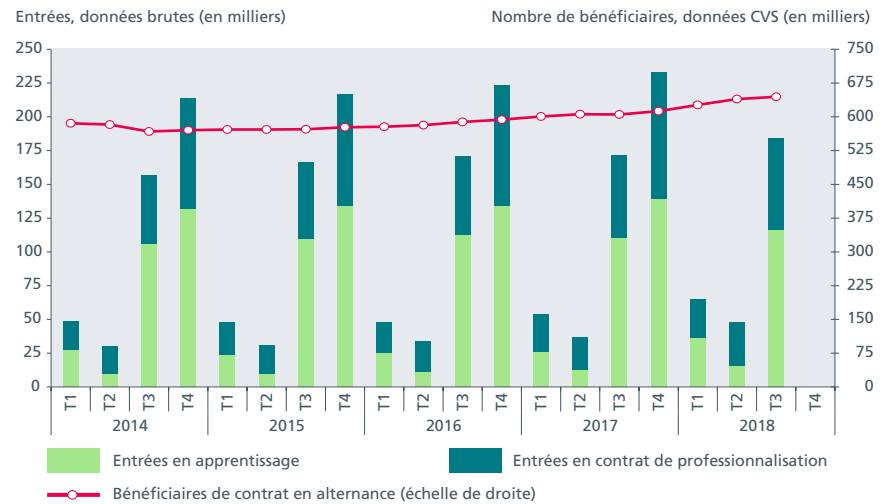
Depuis le 4^e trimestre 2017, il n'y a plus d'exonération de cotisation d'assurance chômage pour l'emploi de jeunes en CDI et, depuis la fin du 2^e trimestre 2018, il n'y a plus de bénéficiaires de cette exonération. Le nombre de bénéficiaires de contrats de génération est de 12 000 fin septembre 2018, en baisse de 47,2 % sur un an. Les dispositifs ciblés sur les territoires en difficulté (ZFU, ZRR, ZRD...) sont en extinction, le nombre de salariés bénéficiaires est donc en constante diminution.

La formation des personnes en recherche d'emploi

Au 3^e trimestre 2018, 167 000 personnes en recherche d'emploi sont entrées en formation, dont 60 000 commandées par Pôle emploi, et 83 000 commandées par les conseils régionaux. Sur un an, les entrées sont en baisse de 14,2 %.

222 000 personnes en recherche d'emploi étaient en formation fin septembre 2018.

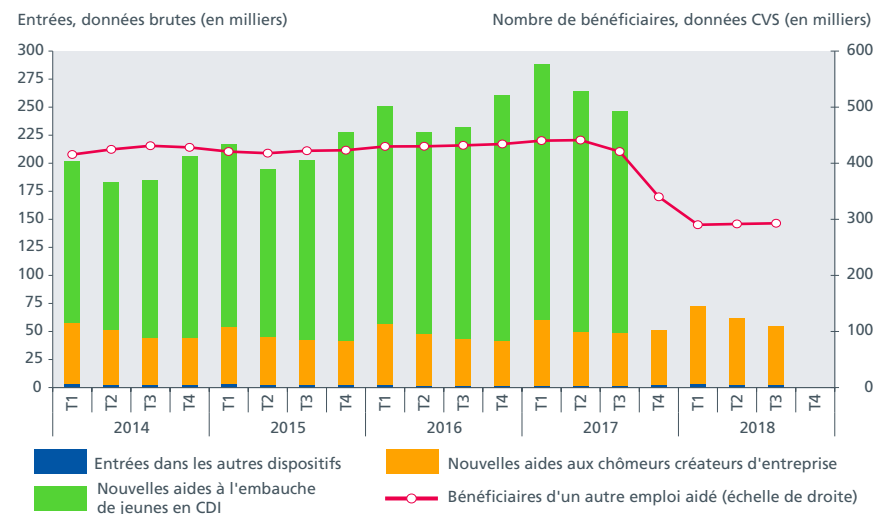
Graphique 5
Contrats en alternance



Champ : France métropolitaine.

Sources : chambres consulaires ; Direccte ; ministère de l'Éducation nationale ; Opca ; traitement Dares.

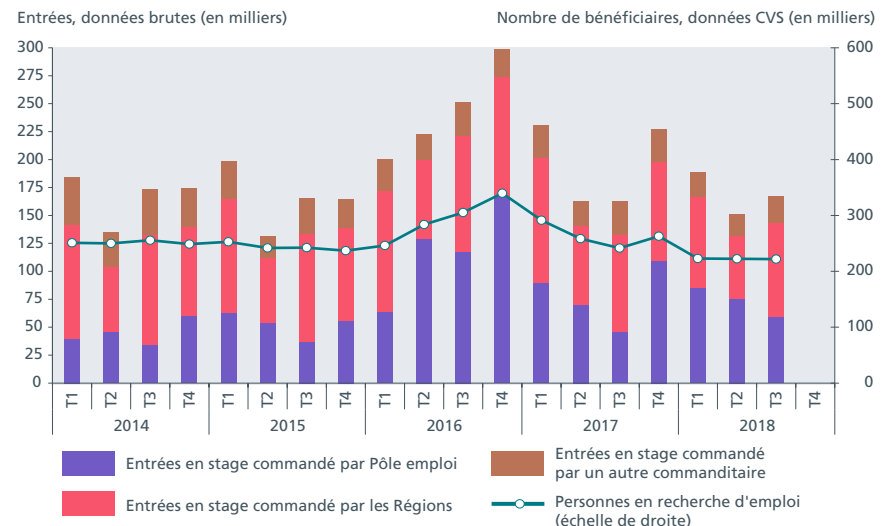
Graphique 6
Autres emplois aidés



Champ : France métropolitaine.

Sources : Acoess ; Direccte ; traitement Dares.

Graphique 7
Formation des personnes en recherche d'emploi



Champ : France métropolitaine.

Sources : base Brest ; traitement Dares.

L'accès aux contrats aidés non marchands pour les jeunes et les seniors

Au 3^e trimestre 2018, la part des jeunes de moins de 26 ans se stabilise autour de 25 % des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés non marchands, en augmentation depuis le début de l'année 2018. La part des jeunes dans les recrutements en contrat aidé avait diminué au deuxième semestre 2017 avec la fin des entrées en emploi d'avenir. La part de jeunes parmi les recrutements dans les structures de l'IAE en 2018 se maintient à un niveau un peu plus bas qu'en 2017, d'environ 2 points.

La part des personnes de 55 ans ou plus dans les recrutements en contrats aidés, orientée à la baisse depuis le début de l'année, se stabilise en septembre. Cette part est passée de 16 % au premier trimestre à 11 % au troisième trimestre 2018. Au 3^e trimestre 2018, 9 % des contrats débutés dans l'IAE concernent des personnes de 55 ans ou plus, un niveau légèrement plus élevé qu'en 2017.

Graphique 8
Part des jeunes et des seniors en contrats aidés



Note : les entrées mesurées ici s'entendent comme les entrées initiales en contrat.

Champ : France entière.

Source : ASP, traitement Dares.

Cette synthèse trimestrielle a été réalisée à la Dares par une équipe animée par Marie Rey et composée de Sonia Bellit, Valentin Guillon, Sandrine Firquet, Lisa Mourlot et Marie Rey.

DARES INDICATEURS est édité par le ministère du travail.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Hadrien Baer, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

**Données des graphiques et tableaux
accessibles au format excel**

